

Lieu d'intervention : 10 bis rue Mazelle 57000 METZ

Personnes responsables du lieu :

- Elisabeth PARACHINI, Directrice
- Philippe MERFELD, Chef de service

Téléphone : 03 87 37 00 35

Courriel : merfeld.p@association-aiem.fr

Equipe mobile de rue

Conditions d'accueil :

- tout public en situation de précarité fréquentant l'espace public messin,
- à la demande de l'utilisateur, à la suite de signalements (riverains, associations partenaires...)

Service apporté :

Accueil, orientation, accompagnement social.

Hébergement en places CHRS

Conditions d'accueil : femmes très marginalisées, orientées par un service d'accueil et d'orientation, par le 115.

Elaboration du document un toit « grille d'évaluation et d'orientation » à adresser au SIAO

Service apporté : accueil, accompagnement social, hébergement en studio individuels.

Lits halte soins santé

Conditions d'accueil : femmes marginalisées nécessitant des soins médicaux, orientées en interne, par les hôpitaux, par les partenaires sociaux

Service apporté : accueil, accompagnement médico social, hébergement

Logements en pension de familles

Conditions d'accueil : femmes marginalisées, stabilisées et suivies par un réseau de partenaires

Elaboration du document un toit « grille d'évaluation et d'orientation » à adresser au SIAO

Service apporté : accueil, accompagnement social, hébergement en studios individuels.

Appartements d'aide à la réinsertion de personnes pharmaco dépendantes

Conditions d'accueil : personnes en démarche de soins, orientées en interne, par des partenaires sociaux, par le centre de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie Beaudelaire.

Service apporté : accueil hébergement, accompagnement social et sanitaire.

AIEM
ASSOCIATION D'INFORMATION ET
D'ENTRAIDE MOSELLANE



Profil juridique

Association de droit local

Siège Social :

AIEM
10, rue Mazelle
57000 METZ

téléphone : 03 87 75 88 80
courriel : tournier.c@association-aiem.fr

Objectifs de l'association :

L'association a pour buts la prévention l'orientation, l'accueil et la réinsertion sociale des personnes et des familles en difficultés. Elle peut promouvoir, favoriser, créer tout service ou institution d'accueil, d'entraide, de formation, d'information, suivant les buts qu'elle poursuit et notamment la protection des femmes victimes de violences.

Les missions :

Accueillir, héberger, loger, accompagner pour permettre aux usagers de :

- retrouver une assise personnelle
- retrouver la confiance en soi
- redevenir un citoyen à part entière
- reconstituer, consolider ses liens sociaux et ses réseaux,
- intégrer le travail comme le socle de toute vie sociale.

Les actions :

- accueil, information, orientation
- hébergement d'urgence pour des femmes en centre d'hébergement collectif
- logement à partir de l'ensemble des dispositifs avec un accompagnement adapté
- accompagnement dans et vers le logement
- soutien et accompagnement des femmes victimes de violences
- prise en charge de la demande d'asile
- soutien au titre de la prévention des toxicomanies
- aide à la recherche d'emploi
- accompagnement de proximité